



Tests salivaires dans les écoles



300 000 tests par semaine dans les écoles : Encore une vaste opération de communication dont le seul objectif pour le ministre est de dire qu'il fait quelque chose pour laisser les écoles ouvertes !

Des tests, le SNUDI-FO 53 en demande depuis des mois. Ainsi, devrions-nous sans doute être satisfaits. Mais c'est un peu plus compliqué.

Ce que nous demandions, et continuons à demander, c'est une campagne **massive** de tests en direction des élèves et des enseignants et un dépistage systématique dès qu'un cas positif est déclaré dans une école.

Au lieu de cela, nous avons eu des centres ouverts aux enseignants... pendant qu'ils étaient en classe, et aujourd'hui, des tests « ciblés » sur quelques écoles sans qu'on sache pourquoi ici plutôt que là.

En Mayenne est évoqué à ce stade le rythme de quelques écoles par semaine. Pour le département, à ce rythme effréné, il faudrait plus d'une année complète rien que pour les 218 écoles du département ! Sans compter qu'il est envisagé de recommencer les tests dans les mêmes écoles toutes les 6 semaines, si l'on en croit un IEN !

Dans le même temps, au moins 2 écoles dans lesquelles des cas positifs ont été déclarés se voient refuser la possibilité de tester tous leurs élèves car « Ce n'est pas comme ça que c'est prévu » !!!

On marche sur la tête.

Il est vrai qu'avec un ministre qui confond taux d'incidence et taux de positivité, il est compliqué d'attendre clairvoyance et pragmatisme. Surtout quand il annonce un jour 150 000 tests effectués, puis le lendemain 300 000 ou quand il est accusé de mentir dans les rangs de sa propre majorité.

Et encore a-t-il fallu mettre le holà lorsque le ministère a envisagé de demander aux enseignants d'assurer le passage des tests !

Pourtant, tout est loin d'être totalement clarifié. Ainsi, ici, c'est le service civique qui doit prendre en charge les groupes d'élèves pour les accompagner aux tests, là c'est une directrice qui communique les résultats aux familles.

Face aux *desiderata* des laboratoires privés (qui profitent au passage d'un marché juteux) et à l'absence de personnels de santé dans les écoles, ce sont souvent les directeurs, devenant alors secrétaires médicaux, qui sont en première ligne pour constituer des tableaux avec les différentes données concernant les élèves, jusqu'aux numéros de sécurité sociale à écrire pour chaque élève !

Voici par exemple ce qu'indique une directrice d'école dans un message envoyé à ses collègues :

« Toutes les tâches que JE vais devoir réaliser : imprimer les formulaires, organiser leur distribution, les récupérer, les envoyer au labo 48h avant les tests, faire un tableau Excel avec les renseignements des familles, organiser les prélèvements, etc. Dans un temps plus que contraint puisque j'ai reçu ce courrier ce matin et que les tests commencent lundi... »

Voici encore un autre exemple donné par un directeur d'école :

« Du coup, on court après les formulaires d'autorisation parentale qui reviennent très souvent sans photocopie de carte vitale ou attestation CPAM. Et maintenant, il faut dire aux parents que finalement, la photocopie de la carte vitale ne suffit pas. Encore un autre papier à remplir ! N'est-ce pas magnifique tout ce professionnalisme, cette préparation minutieuse ! »

De toutes façons, pour le ministère, la messe est dite. Il a communiqué ce vendredi 26 mars « ses » chiffres aux médias qui démontreraient que les contaminations sont en nombre bien inférieur dans le milieu scolaire.

Peu importe que le nombre de classes et d'écoles fermées ait été multiplié par 5 à 6 en une semaine, peu importe que tous les médecins et scientifiques s'alarment de la forte contagiosité du variant anglais particulièrement chez les jeunes et les enfants, peu importe que « ses » chiffres soient 8 à 10 fois inférieurs à ceux – officiels également – de Santé Publique France, comme le président de la République, le ministre Blanquer persiste, signe et se refuse à tout mea culpa. Les écoles doivent rester ouvertes « quoi qu'il en coûte » pour permettre aux parents de faire tourner l'économie.

Et le ridicule le dispute au mensonge : tout va bien mais... on nous annonce un protocole renforcé (le 387ème depuis un an !).

Quant aux vaccins promis par le président de la République pour la fin avril, comme pour détourner l'attention du danger IMMEDIAT dans les établissements de nombreuses zones géographiques, les promesses n'engagent que ceux qui y croient...

Le postulat immuable est que les écoles resteront ouvertes, “quoi qu'il en coûte” au mépris de la sécurité de tous.

Le SNUDI-FO 53 ne peut pas accepter cette situation !

Le contexte sanitaire actuel avec ses protocoles divers et variés, avec ses ordres et ses contre-ordres participent déjà à une surcharge de travail largement décriée par tous. La mise en place de ces tests ne devrait donc pas encore ajouter du travail supplémentaire.

Le SNUDI-FO 53 exige de l'employeur le respect de ses obligations en matière de santé et sécurité : fourniture des masques adaptés, dépistage systématique, vaccination prioritaire pour les personnels qui en font la demande, réel suivi médical des personnels ...

Le SNUDI-FO intervient auprès des autorités de l'Éducation Nationale :

- pour que les directeurs et les personnels des écoles ne soient contraints à aucune de ces tâches chronophages qui n'entrent, ni de près ni de loin, dans leurs fonctions !
- pour exiger une **véritable campagne de masse de tests**, avec test de la famille pour tous les cas positifs, et tests systématiques dans les écoles où un cas positif est déclaré
- pour exiger le recrutement immédiat d'enseignants, d'infirmières et de médecins de l'Éducation Nationale fonctionnaires d'État !

Laval, le 26 mars 2021

SNUDI-FO 53 Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles, PsyEN et AESH

10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr – FaceBook : @snudifomayenne – Twitter : @SNUDIFO53